



UNIVERSITÉ DE NANTES

U.F.R. LETTRES ET LANGAGES
DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

GUIDE DE L'ETUDIANT

CYCLE "L - 1"

PHILOSOPHIE

Année universitaire 2012 - 2013

REUNIONS DE RENTREE OBLIGATOIRES :

Accueil UFR : LUNDI 10 septembre 2012 - 14h - Amphi D
PHILOSOPHIE : MARDI 11 septembre 2012 - 14h - Amphi E

SOMMAIRE

Journées d'accueil / pré-rentrée	p. 3
--	------

I - PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Présentation du Département – Cadre administratif.....	p. 5
Organisation du Département et Enseignants travaillant dans le Département	p. 6
Enseignements assurés par le Département.....	p. 7
Adresses utiles	p. 8

II – PARTIE SPECIFIQUE – Licence 1^{ère} Année

Tutorat accompagnement	p. 10
Inscriptions - Organisation des enseignements	p. 11
Tableaux des enseignements L1	p. 15
Poursuites d'études	p. 18
Délivrance du diplôme	p. 18
Régime spécial	p. 19
Etalement de la formation	p. 19
Examen - Contrôle des connaissances	
Modalités	p. 21
Coefficient	p. 26
Conseils de lecture	p.28

III – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Sigles de l'Université	p. 39
Informations administratives 2012 - 2013.....	p. 40
Calendrier universitaire 2012 - 2013	p. 42

ACCUEIL

Présence obligatoire

Des informations plus précises seront communiquées sur le site de l'UFR début septembre
<http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr>

Lundi 10 septembre

14 h – 17 h - amphi D

l'U.F.R. Lettres et Langues accueille ses nouveaux inscrits dans les formations de Licence.

Accueil et présentation de l'U.F.R.
par le Directeur de l'U.F.R.

Présentation des départements de l'U.F.R., par leur directeur(trice)

Présentation des dispositifs destinés à accompagner les étudiants pour favoriser leur réussite en Licence

Pré-rentrée PHILOSOPHIE
Responsable année : Florent GUENARD

Mardi 11 septembre - amphi E

- **14h** : Présentation du Département et distribution de documents par F. Guénard, D. Moreau (Directeur du Département) et les enseignants référents (**se munir d'1 photo d'identité**)

- **16h – 18h** : 1^{ère} Rencontre **obligatoire** avec les étudiants tuteurs (conseils méthodologiques, exercices)

Mercredi 12 septembre

- **11h – 12h salle 334** : Présentation parcours MUSIQUE (P. Lang, J. Rossi)

- **14h – 18h amphi E** : Exercice sur table

Jeudi 13 et Vendredi 14 septembre

- **Journées de découvertes**

Des journées de tutorat bibliothèque universitaire seront organisées en septembre

Lundi 17 septembre : Début des cours

Jeudi 20 septembre de 18h00 à 19h30

2^{ème} Rencontre **obligatoire** avec les étudiants tuteurs (correction des exercices)

Le livret étudiant peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.univ-nantes.fr/philo>

- 1 -

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Adresse

U.F.R. Lettres et Langages
Département de Philosophie
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 – NANTES Cedex 3.

☎ 02 40 14 10 44

fax 02 40 14 10 48

e-mail : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

site du Département : <http://www.univ-nantes.fr/philo>

site du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI) <http://caphi.fr>

site enseignement du département : <http://ifac.univ-nantes.fr>

Les étudiants doivent régulièrement consulter leur adresse courriel universitaire.

Toutes les informations importantes de l'Université ou du Département sont consultables sur le site.

Présentation du Département

L'enseignement de la philosophie tel qu'il est assuré par le Département de Philosophie de l'Université de Nantes permet d'acquérir des qualités de réflexion et de structuration de la pensée, d'analyse des questions et des connaissances, d'écriture et d'expression.

Cet enseignement rigoureux prépare les étudiants qui le souhaitent aux concours de recrutement des professeurs, spécialement à l'agrégation de philosophie, et, sous réserve d'une formation complémentaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles.

La discipline de pensée qu'implique l'apprentissage de la philosophie et les qualités qu'elle permet de développer sont également un atout précieux pour ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement, mais à diverses carrières dans l'administration, les métiers de la culture et de la communication, les métiers du secteur social, etc.

Contenus de l'enseignement

L'enseignement de la philosophie assuré par le Département est schématiquement organisé en trois grands blocs : philosophie générale (métaphysique et philosophie morale et politique, philosophie de l'art), histoire de la philosophie, logique et philosophie des sciences. A cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.

Cet enseignement peut sembler austère au premier abord, et l'importance accordée à l'histoire de la philosophie, quelque peu aride. Cependant, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas possible d'élaborer une pensée originale et solide avant d'avoir longuement fréquenté les grands auteurs que la tradition a retenus. Le premier devoir d'un étudiant est donc de lire et de travailler ces auteurs, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un enseignement. Il va de soi, d'autre part, qu'il n'y a pas de réflexion philosophique sans ouverture à d'autres champs disciplinaires. De nombreuses options sont proposées dans cette optique. La pratique d'une langue est obligatoire (allemand, anglais, espagnol, grec, latin).

Accueil et conditions d'études

Le Département de Philosophie offre un cadre propice à des études sérieuses et fructueuses grâce avant tout à une importante bibliothèque de département qui complète ce qui est disponible à la Bibliothèque Universitaire.

Les effectifs, qui restent raisonnables, permettent d'avoir aisément des contacts avec les enseignants.

Perspectives professionnelles

Abstraction faite des carrières de l'enseignement, les principales possibilités professionnelles qui s'offrent aux étudiants de philosophie sont : l'ensemble des concours de la fonction publique, les métiers du livre (édition, documentation, librairie, bibliothèque), de la communication (journalisme, relations publiques, publicité), de la gestion et de l'administration des entreprises, de la formation et de l'insertion, du secteur culturel (documentation, arts et spectacles).

Un document disponible au secrétariat présente de façon détaillée l'ensemble de ces formations et les parcours professionnels envisageables. Document également consultable sur le lien suivant

http://www.univ-nantes.fr/27594928/0/fiche_954_pagelibre/ rubrique : que faire avec des études de philosophie ?

Cadre administratif

Le Département de Philosophie, créé en 1967, fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Lettres et Langues dont font également partie les départements d'Information et Communication, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Sciences de l'Education, Sciences du Langage.

Les U.F.R. *Lettres et Langues, Langues, Histoire, Psychologie, Sociologie* et l'Institut de *Géographie*, constituent l'ensemble du site "Lettres". L'Université de Nantes est constituée en outre des Facultés de Sciences, Droit, Sciences Economiques, Médecine, Odontologie, Pharmacie, de l'I.U.T. et de l'Ecole Centrale.

Le Département de Philosophie a son siège dans le bâtiment "Tertre" du site Lettres, au troisième niveau.

Organisation du Département	
Directeur	Denis MOREAU bureau 340 - tel 02.40.14.13.67 e-mail : denis.moreau@univ-nantes.fr
Responsables années	L1 : Florent GUENARD (bureau 343) tel 02.40.14.13.66 e-mail : florent.guenard@univ-nantes.fr L2 : Dominique DOUCET (bureau 343) 02.40.14.13.66 e-mail : dominique.doucet@univ-nantes.fr L3 : Pascal TARANTO (bureau 339) 02.40.14.11.97 e-mail : pascal.taranto@univ-nantes.fr
Secrétariat Tel : 02.40.14.10.44 fax : 02.40.14.10.48	bureau : 341 ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30
Bibliothèque Jean-Louis GARDIES Documentaliste 02.40.14.13.17	salle 335 Les étudiants peuvent emprunter 6 à 10 ouvrages selon l'année d'études Se renseigner à la bibliothèque
Secrétariat Relations Internationales Tel : 02.40.14.11.23	Bureau : 4009 - Censive

Enseignants du Département de Philosophie

Noms	Fonctions administratives exercées dans le département	Bureau	N° tél bureau 02.40.14 +
BECK Philippe		338	10 46
DOUCET Dominique	Responsable Licence 2 ^{ème} année	343	13 66
GIAVATTO Angelo		338	10 46
GNASSOUNOU Bruno		337	10 47
GRANDJEAN Antoine	Responsable des Concours	337	10 47
GUENARD Florent	Responsable Licence 1^{ère} année, Tutorat accompagnement Responsable parcours Europe	343	13 66
JULLIEN Vincent		337	10 47
LANG Patrick	Responsable des programmes d'échange avec les Universités étrangères (Erasmus, etc.)	343	13 66
LARDIC Jean-Marie		338	10 46
MICHON Cyrille	Directeur de l'Equipe de Recherche « CAPHI »	342bis	10 85
MOREAU Denis	Directeur du Département	340	13 67
ROSSI Jérôme	Responsable des enseignements de Musique	338	10 46
SCHMITZ François	Responsable du Master	332bis	10 43
TARANTO Pascal	Responsable Licence 3 ^{ème} année	339	11 97

Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants aux heures de permanence qui sont indiquées sur les portes des bureaux, ou en téléphonant aux numéros indiqués ci-dessus.

Enseignements assurés par le Département

- En trois ans, préparation du **Cycle "L" de Philosophie** avec parcours "Philosophie" ou "Logique" ou "Musique" ou "Lettres Modernes".
- Une filière «parcours EUROPE» en collaboration avec l'UFR de Droit et Sciences Politiques a ouvert en septembre 2010 pour le L1, en septembre 2011 pour le L2 et en septembre 2012 pour le L3.
- en quatre ans, celle du **Master 1 de Philosophie**
- en cinq ans, celle du **Master 2 Recherche "Philosophie"** préalable à la thèse de doctorat en philosophie
- celle de l'**Agrégation** de Philosophie (l'étudiant doit être titulaire de son Master au moment de l'admissibilité du concours).

FILIERE PHILOSOPHIE	DOCTORAT	PREPARATION AUX CONCOURS	PARCOURS EUROPE	MASTER 1 Spécialité : PHILOSOPHIE DE L'EUROPE
	↑	↑		↑
	MASTER 2 RECHERCHE PHILOSOPHIE + préparation Concours			L3 Parcours Europe : spécialité Philosophie (ouverture sept. 2012)
	↑	MASTER 1 RECHERCHE PHILOSOPHIE +préparation Concours		↑
	↑	L3 PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes)		L2 Parcours Europe : spécialité Philosophie (Ouverture sept. 2011)
	↑	L2 (DEUG) PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes)		↑
	↑	L1 PHILOSOPHIE (avec parcours Philosophie ou Logique ou Musique ou Lettres Modernes)		L1 Parcours Europe : spécialité Philosophie (ouverture sept. 2010)

ADRESSES UTILES

Secrétariats pédagogiques

Institut de
GEOGRAPHIE

Présidence Université de Nantes
1, quai de Tourville - BP 13522
44035 NANTES Cedex 1
Site internet de l'Université : www.univ-nantes.fr

Faculté des Lettres
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Porte **931(rdc)**
tél. 02 53 48 75 11

Département
d'HISTOIRE et
HISTOIRE DE L'ART

Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Département Histoire - Porte **314**
tél. 02 40 14 13 83
Département Histoire de l'Art – Porte **315**
tél. 02 40 14 13 63

Département de
PSYCHOLOGIE

Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Porte **123**
tél. 02 40 14 10 72

Département de
SOCIOLOGIE

Faculté des Lettres (Bâtiment de la Censive)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227 NANTES Cedex 3
Porte **2010**
tél. 02 40 14 11 16

Secrétariat administratif

Scolarité Lettres et Sciences Humaines
(Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Information communication, Sciences du Langage, Histoire, Sociologie, Langues, Géographie)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227
44312 NANTES Cedex
tél. 02 40 14 10 20 –  scolarite-lettres@univ-nantes.fr

SUMPPS

Service Universitaire de
Médecine Préventive et
de Promotion de la Santé

110, bd Michelet - BP 32238
44322 NANTES Cedex 3
Tél. : 02.40.37.10.50 et 10.69

SUIO

Service Universitaire
d'Information et
d'Orientation

Maison des Services
110 boulevard Michelet - BP 42212
44322 NANTES Cedex 3
tél. 02 40 37 10 00
suio.info.or@univ-nantes.fr

CROUS

Centre Régional des
Œuvres Universitaires et
Scolaires

2 Bd Guy Mollet - BP 52213
44322 NANTES Cédex 3
tél. 02 40 37 13 13

- 2 -

PARTIE SPECIFIQUE

L 1 - Philosophie

Responsable Année

Florent GUENARD

Tutorat

Tutorat d'accompagnement

Il s'adresse aux étudiants s'inscrivant en première année de Cycle « L ».

Il vise à favoriser la réussite de l'étudiant en lui permettant de s'adapter aux exigences méthodologiques nouvelles des études supérieures.

Il s'effectue sur la base du volontariat pour les étudiants et ne fait l'objet d'aucune évaluation ou notation entrant dans le contrôle des connaissances.

Il revêt des formes variées :

- l'aide au travail personnel de l'étudiant, qu'il s'agisse de l'organisation et de la gestion de l'emploi du temps ou de l'apprentissage des méthodes de travail propres à l'Université (prise de notes en cours et en travaux dirigés, exploitation efficace de ces notes, entraînement à l'oral, élaboration des fiches de travail...). Cette forme de tutorat ne saurait, en aucun cas, remplacer le travail personnel de l'étudiant ;

- l'aide au travail documentaire, à savoir la maîtrise des outils bibliographiques et l'usage efficace des bibliothèques ;

- l'appui aux techniques d'auto-évaluation et d'auto-formation.

Il permet l'établissement de relations de proximité entre les étudiants et leurs professeurs.

Le tutorat d'accompagnement n'a pas vocation à se substituer à l'enseignement dispensé en cours, travaux dirigés ou travaux pratiques.

Il est effectué par des étudiants confirmés de Master sous la tutelle et la responsabilité d'un enseignant du Département. Les tuteurs ont en charge des petits groupes d'étudiants avec lesquels ils font un travail d'encadrement et non d'enseignement.

B.U. (Bibliothèque Universitaire)

Pour faciliter vos exposés et recherches, la BU Lettres-Sciences Humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données** (par discipline), ressources sur la **Presse**, méthodologie de l'internet, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>)

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- une inscription supplémentaire possible sur l'ensemble du cycle L, sur dérogation accordée par le président de l'université ;
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé un niveau L bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les conditions d'inscription dans chaque année d'études sont définies dans la rubrique « Poursuite d'études » (p. 17).

Organisation des enseignements

Avertissement préliminaire

Lorsque les enseignements sont assurés sous forme de Travaux Dirigés (TD), les étudiants sont répartis en groupes par ordre alphabétique (45 étudiants maximum par groupe). À chaque groupe est attribué un emploi du temps spécifique.

L'étudiant qui souhaiterait changer de groupe ne pourra le faire qu'en permutant avec un étudiant du groupe dans lequel il souhaite s'inscrire. Il devra en outre faire enregistrer ce changement au secrétariat en présence de l'étudiant qui aura accepté la permutation.

Le Département de Philosophie propose 5 parcours qui se déroulent au long des trois années du Cycle "L".

1/ PARCOURS PHILOSOPHIE

L'objectif principal du parcours « Philosophie » est de donner aux étudiants une solide culture philosophique et de leur permettre, par l'ouverture aux problématiques essentielles de la philosophie et l'étude des textes fondamentaux de son histoire, d'acquérir une réelle aptitude à l'analyse et à la synthèse ainsi qu'un sens critique susceptible d'être mis en œuvre dans des domaines variés de compétence, hors du champ strict de la philosophie. Cet objectif n'est nullement contradictoire avec le fait que, par vocation, le cursus de la Licence est organisé en vue de la préparation des concours de l'agrégation et du CAPES de Philosophie, ce qui implique, en particulier, une préparation intensive aux exercices de la dissertation et de l'explication de texte. Ces exercices sont, en eux-mêmes, très formateurs, et donnent aux étudiants des aptitudes demandées dans de nombreux domaines hors de la philosophie.

Pour ce parcours les étudiants de L1 doivent choisir les UE suivantes :

- 1^{er} semestre : 3 UEF (11 - 12 - 13) + 1 UEC (14) + 2 UED (17 - 18) + 1 module de certification informatique
- 2^{ème} semestre : 3 UEF (21 - 22 - 23) + 1 UEC (24) + 2 UED (27 - 28)

2/ PARCOURS LOGIQUE

Le parcours « Logique » de la Licence de Philosophie propose une spécialisation qui, tout en restant compatible avec la structure générale et la finalité de la licence de philosophie pure, propose en outre aux étudiants d'acquérir :

- une culture approfondie en logique, épistémologie et histoire des sciences, indispensable à toute réflexion philosophique ;
- des éléments de connaissance pouvant être utilisés dans des domaines extra-philosophiques comme l'informatique.

Ce « parcours » ne se distingue de la licence de Philosophie qu'au niveau de la troisième année.

Pour ce parcours les étudiants de L1 doivent choisir les UE suivantes :

- 1^{er} semestre : 3 UEF (11 - 12 - 13) + 1 UEC (14) + 2 UED (17 - 18) + 1 module de certification informatique
- 2^{ème} semestre : 3 UEF (21 - 22 - 23) + 1 UEC (24) + 2 UED (27 - 28)

3/ PARCOURS MUSIQUE

Le parcours « Musique », unique en France, vise à répondre à une double attente : celle de nombreux étudiants qui portent à une réflexion philosophique sur les arts en général et la musique en particulier un intérêt qui va grandissant au fil des ans ; celle de plusieurs institutions de la région nantaise (Conservatoire, A.R.I.A. de Rezé) intéressées à collaborer à un tel enseignement et à en faire profiter leurs propres étudiants.

Pour ce parcours les étudiants de L1 doivent choisir les UE suivantes :

- 1^{er} semestre : 3 UEF (11 - 12 - 13) + 1 UEC (15) + 2 UED (17 - 18 : Analyse auditive) + 1 module de certification informatique
- 2^{ème} semestre : 3 UEF (21 - 22 - 23) + 1 UEC (25) + 2 UED (27 - 28 :

4/ PARCOURS LETTRES MODERNES

Le parcours « Lettres Modernes » permet aux étudiants de philosophie pendant les trois années de la licence de suivre chaque semestre un cours de littérature en collaboration avec le département de Lettres Modernes. Il a été constaté qu'un certain nombre d'étudiants en philosophie réussissaient particulièrement bien le concours de recrutement de professorat de Lettres Modernes (spécifiquement le CAPES) et ce parcours permettra encore d'augmenter les chances des étudiants de philosophie à intégrer le monde professionnel.

Pour ce parcours les étudiants de L1 doivent choisir les UE suivantes :

- 1^{er} semestre : 3 UEF (11 - 12 - 13) + 1 UEC (16) + 2 UED (17 - 18 : Philosophie et littérature 1) + 1 module de certification informatique
- 2^{ème} semestre : 3 UEF (21 - 22 - 23) + 1 UEC (26) + 2 UED (27 - 28 : Philosophie et littérature 2)

Les tableaux des pages 15-16 récapitulent l'organisation de ces parcours.

5/ PARCOURS EUROPE

Une filière «parcours EUROPE» en collaboration avec l'UFR de Droit et Sciences Politiques a ouvert en septembre 2010 pour le L1, en septembre 2011 pour le L2 et en septembre 2012 pour le L3.

Elle permet d'accueillir des étudiants motivés par les carrières de la haute fonction publique européenne et capables de fournir l'effort demandé (un enseignement pluridisciplinaire, des horaires contraignants, des cours en anglais). La première promotion a compté 35 étudiants dont 3 en philosophie, la seconde 40 étudiants dont 3 en philosophie. Ces étudiants suivent un cursus de philosophie classique sur 3 ans, avec des UEF exclusivement, et un parcours commun avec des étudiants issus d'autres disciplines (Droit, Allemand) dit « parcours Europe » dans lequel des enseignants de philosophie interviennent également. Un master spécialisé sera envisagé pour 2013 afin de proposer à ces étudiants un débouché de recherche au sein du département et portant sur des thématiques européennes.

Le tableau de la page 17 récapitule l'organisation de ce parcours.

INTRODUCTION D'UN STAGE FACULTATIF

Conformément au décret du 26 août 2010, l'UFR Lettres et Langues fait apparaître dans toutes les maquettes de formation un Enseignement au choix (EC) facultatif intitulé « STAGE », qui garantit l'intégration et la prise en compte de tous les stages effectués par les étudiants dans leur cursus pédagogique.

Descriptif sommaire :

- Domaines d'activité : (édition, documentation, librairie, bibliothèque, journalisme, relations publiques, enseignement, métiers de la culture etc...)
- Dispositif mis en place par le SUIO : consulter la page <http://www.univ-nantes.fr/suio>
- Procédure pour l'établissement de la convention : Retirer, avant le début du stage, une convention au Secrétariat du Département.

STAGES

PARTENARIAT

- Le département de philosophie organisera en 2012/2013 un partenariat avec l'association GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées ; voir www.genepi.fr), qui rassemble des étudiants bénévoles intervenant dans des établissements pénitentiaires et mène une réflexion sur la prison et la justice.
- Des réunions de présentation des activités de l'association seront organisées au mois de septembre.

TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS de L1

Semestre 1 3 UEF + 1 UEC + 2 UED + Certification informatique ENSEIGNEMENTS	CM	TD	Parcours PHILO	Parcours LOGIQUE	Parcours MUSIQUE	Parcours LETTRES MODERNES	Crédits ECTS
- UEF 11 : Métaphysique 1	30	18	X	X	X	X	6
- UEF 12 : Histoire de la philosophie 1 - Histoire de la philosophie moderne	30	18	X	X	X	X	6
- UEF 13 : Logique et épistémologie 1 - Logique - Epistémologie	12 12	12 12	X	X	X	X	6
- UEC 14 : Méthodologie et Initiation à la langue 1 - Méthodologie de la discipline - Compétence linguistique - Initiation langue au choix (différente UED17)* : grec/latin/allemand *la langue choisie doit être la même sur les semestres de L1 et L2		12 18 18	X	X			6
- UEC15 : Musique renforcée 1 : - Technique vocale - Méthodologie de la pratique musicale et initiation au clavier		12 24			X		6
- UEC16 : Lettres modernes 1 - Littérature comparée - Racines culturelles - Initiation langue au choix (différente UED17)* : grec/latin/allemand *la langue choisie doit être la même sur les semestres de L1 et L2	24 18	18				X	6
- UED 17 : Langue (langue au choix différente UEC14) - anglais/allemand/espagnol/grec/latin - Méthodologie du travail universitaire		18 6	X	X	X	X	3
- UED 18 : 1 option au choix dans la liste ci-dessous							
- Penser la technique : nature et culture 1	24		X	X			3
- Philosophie et littérature 1	24		X	X		X	3
- Culture musicale 1 : Analyse auditive	24		X	X	X		3
- Questions sur l'art I		42	X	X			3
- Histoire ancienne	24		X	X			3
- Sociologie du corps	24		X	X			3
- Psychologie cognitive du développement	24		X	X			3
- Sport (1 seule fois sur les semestres de L1 + L2)	24		X	X			3
Module de certification C2i : Informatique		24	X	X	X	X	

Sigles du tableau:

* UEF = Unité d'Enseignement Fondamental

* UEC = Unité d'Enseignement au Choix

* UED = Unité d'Enseignement de Découverte

* CM = Cours Magistraux

* TD = Travaux Dirigés

* ECTS = European Credits Transfer System : Système Européen de Transfert de Crédits

Semestre 2 3 UEF + 1 UEC + 2 UED ENSEIGNEMENTS	CM	TD	Parcours PHILO	Parcours LOGIQUE	Parcours MUSIQUE	Parcours LETTRES MODERNES	Crédits ECTS
- UEF 21 : Philosophie morale et politique 1	30	18	X	X	X	X	6
- UEF 22 : Histoire de la philosophie 2 - Histoire de la philosophie ancienne - Histoire de la philosophie moderne	24 12	12	X	X	X	X	6
- UEF 23 : Logique et épistémologie 2 - Logique - Epistémologie	12 12	12 12	X	X	X	X	6
- UEC 24 : Philosophie des sciences humaines - Philosophie des sciences humaines - Initiation à la langue au choix (différente UED17) : grec/latin/allemand *la langue choisie doit être la même sur les semestres de L1 et L2	24	18	X	X			6
- UEC 25 : Musique renforcée 2 : - Technique vocale - Méthodologie de la pratique musicale et initiation au clavier (accompagnement)		12 24			X		6
- UEC26 : Lettres modernes 2 - Histoire des idées et de la littérature - Initiation langue au choix (différente UED17)* : grec/latin/allemand *la langue choisie doit être la même sur les semestres de L1 et L2		24 18				X	6
UED 27 : Langues et méthodologie 1 (langue au choix différente UEC24) - Anglais/allemand/espagnol/grec/latin - Méthodologie de la discipline		18 18	X	X	X	X	3
- UED 28 : 1 option au choix dans la liste ci-dessous							
- Initiation à la bioéthique	24		X	X			3
- Philosophie et littérature 2	24		X	X		X	3
- Culture musicale 2 : Patrimoines musicaux	24		X	X	X		3
- Philosophie du langage	24		X	X			3
- Questions sur l'art II		42	X	X			3
- Histoire médiévale	24		X	X			3
- Sociologie de la santé	24		X	X			3
- Découverte psychologie	24		X	X			3
- Sport (1 seule fois sur les semestres de L1 + L2)	24		X	X			3

Sigles du tableau:

* UEF = Unité d'Enseignement Fondamental

* UEC = Unité d'Enseignement au Choix

* UED = Unité d'Enseignement de Découverte

* CM = Cours Magistraux

* TD = Travaux Dirigés

* ECTS = European Credits Transfer System : Système Européen de Transfert de Crédits

PARCOURS EUROPE – L1

SEMESTRE 1				
Enseignement spécialité PHILOSOPHIE		CM	TD	
UEF 11 : Métaphysique 1	- Métaphysique	30	18	6
UEF 12 : Histoire de la philosophie moderne	- Histoire de la philosophie moderne	30	18	6
UEC 14 : Méthodologie de la discipline et compétence linguistique	- Méthodologie de la discipline		12	3
	- Compétence linguistique		18	
	- Méthodologie du travail universitaire		6	3
Enseignement commun PARCOURS EUROPE				
UEF 1	- L'Europe et ses nations	24		15
	- De l'Etat-Nation à l'idée européenne 1	24		
UEF 2	- Histoire de la pensée économique	24		
	- Grands courants littéraires et artistiques 1	24		
UEC 1	- Méthodologie en philosophie		15	
	- Méthodologie en histoire de la construction Européenne		15	
	- LV1 : Anglais		24	
	- LV2 : Allemand ou Espagnol ou Italien		24	
SEMESTRE 2				
Enseignement spécialité PHILOSOPHIE		CM	TD	
UEF 21 : Philosophie morale et politique	- Philosophie morale et politique	30	18	4
UEF 22 : Histoire de la philosophie ancienne	- Histoire de la philosophie ancienne	24	12	4
UEC 24 : Philosophie des sciences humaines	- Philosophie des sciences humaines	24		4
UEC 27 : Méthodologie de la discipline	- Méthodologie de la discipline		18	3
Enseignement commun PARCOURS EUROPE				
UEF 3	- Système politique de l'Union Européenne	24		15
	- De l'Etat-Nation à l'idée européenne 2	24		
UEF 4	- Droit institutionnel de l'Union Européenne	24		
	- Micro économie	24		
UEC 2	- Méthodologie en économie		24	
	- Séminaire	24		
	- LV1 : Anglais		24	
	- LV2 : Allemand ou Espagnol		24	

Poursuite d'études et réorientation

Réinscriptions

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

- Un étudiant à qui il ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.

- Un étudiant qui n'a validé aucun des deux semestres de l'année précédente peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante L2 ou L3 s'il a validé 70% des coefficients d'UE de l'année soit 14 coef. sur 20.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

L'Université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Réorientation

Il existe un dispositif de réorientation à l'issue du premier semestre du L1.

La Commission de validation d'acquis de Philosophie est chargée d'examiner les demandes de réorientation à l'issue du premier semestre de la première année. Elle rend un avis porté à la connaissance de l'étudiant concerné lors d'un entretien individuel.

Le choix de poursuite d'études ou de réorientation à l'issue du premier semestre appartient à l'étudiant ; au second semestre, l'étudiant de 1ère année choisit :

- soit de poursuivre dans le cycle "L" initial ;
- soit de demander à bénéficier d'une réorientation dans une autre formation.

La réorientation vers une formation différente est de la compétence du Président de l'Université, qui se prononce après avis de la commission d'orientation.

Les autres réorientations (annuelles) peuvent relever des dispositifs suivants :

- validation des acquis (décret du 23 août 1985)
- passerelles prévues et définies dans le dossier d'habilitation des formations concernées.

Obtention et délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment le L1, le L2 et le L3.

L'Université de Nantes continuera à délivrer le diplôme de DEUG après validation par l'étudiant du L1 et du L2. Le diplôme sera systématiquement édité.

Régime Spécial

Bénéficiaires

- étudiants engagés dans la vie active,
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- étudiants chargés de famille,
- étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- étudiants handicapés,
- étudiants sportifs de haut niveau,
- étudiants ayant des problèmes de santé ou tout autre empêchement leur interdisant de suivre les cours pendant une certaine durée.

Dispense d'assiduité

L'octroi de la dispense d'assiduité est accordé par le Directeur de l'UFR, sur demande écrite et justifiée. Elle peut être semestrielle ou annuelle.

Dans ce cas l'étudiant n'est pas astreint au contrôle continu lorsqu'il existe et passe un examen terminal selon les modalités définies par le département.

Étalement de la formation

L'octroi de l'étalement de la formation est accordé par le Directeur de l'UFR sur demande écrite et justifiée.

L'étudiant peut demander à bénéficier de l'étalement de sa formation en réalisant chaque année d'études en deux années universitaires. Dans ce cas, au titre de chaque année universitaire il s'inscrit aux UE de son choix de l'année d'études. Chaque année universitaire doit comprendre 2 UE au minimum. Le jury ne statue sur la validation de l'année d'études qu'à l'issue des deux années du L1, du L2 et du L3. en appliquant le cas échéant les règles de compensation

L'étudiant concerné peut demander à bénéficier d'une dispense des épreuves de contrôle continu. Par conséquent, toutes les épreuves de contrôle des connaissances sont organisées sous la forme d'examens terminaux.

ETALEMENT DE LA FORMATION POUR LE CYCLE "L" DE PHILOSOPHIE

L1

1^{ère} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 11 : Métaphysique 1	- UEF 21 : Philosophie morale et politique 1
- UEF 12 : Histoire de la philosophie 1	- UEF 22 : Histoire de la philosophie 2
- UED 17 : Langue et méthodologie 1	- UED 27 : Langue et méthodologie 2

2^{ème} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 13 : Logique et épistémologie 1	- UEF 23 : Logique et épistémologie 2
- UEC 14 : Méthodologie et compétences linguistiques ou - UEC 15 : Musique renforcée 1 ou - UEC 16 : Lettres Modernes 1	- UEC 24 : Philosophie des sciences humaines ou - UEC 25 : Musique renforcée 2 ou - UEC 26 : Lettres Modernes 2
- UED 18 : Option 1	- UED 27 : Langue et Méthodologie - UED 28 : Option 2

L2

1^{ère} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 31 : Métaphysique 2	- UEF 41 : Philosophie morale et politique 2
- UEF 32 : Histoire de la philosophie 3a	- UEF 42 : Histoire de la philosophie 4a
- UED 37 : Langues et méthodologie 3	- UED 47 : Langues et méthodologie 4

2^{ème} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 33 : Logique et épistémologie 3	- UEF 43 : Logique et épistémologie 4
- UEC 34 : Histoire de la philosophie 3b ou - UEC 35 : Musique renforcée 3 ou - UEC 36 Lettres Modernes 3	- UEC 44 : Histoire de la philosophie 4b ou - UEC 45 : Musique renforcée 4 ou - UEC 46 : Lettres Modernes 4
- UED 38 : Option 3	- UED 48 : Option 4

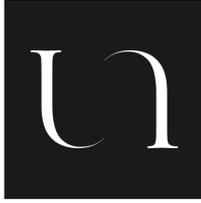
L3

1^{ère} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 51 : Philosophie générale 1	- UEF 61 : Philosophie générale 2
- UEF 53 : Histoire de la philosophie Médiévale	- UEF 63 : Histoire de la philosophie Contemporaine
- UEF 57 : Philosophie contemporaine	- UED 65 : Option 6-1
- UED 55 : Option 5-1	

2^{ème} Année

1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} semestre
- UEF 52 : Histoire de la philosophie	- UEF 62 : Histoire de la philosophie Ancienne
- UEF 54 : Esthétique	- UEF 64 : Philosophie juridique et politique
- UED 56 : Option 5-2	- UED 66 : Option 6-2



UNIVERSITÉ DE NANTES

L1 Philosophie

REGLEMENT et MODALITES

des EXAMENS

2012 - 2013

Pour obtenir le Cycle « L » l'étudiant doit avoir validé le L1, L2 et L3. Il ne peut s'inscrire en cycle « M » que s'il est titulaire du cycle « L ».

1 - VALIDATION - CAPITALISATION - COMPENSATION (articles 25 à 28)

A/ VALIDATION :

Une Unité d'Enseignement (UE) comporte un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Pour chaque élément constitutif, deux types d'épreuve peuvent se présenter : le contrôle continu et/ou l'examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

a) validation d'une unité d'enseignement

Une Unité d'Enseignement (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

ou

- par compensation dans une année donnée ou dans un semestre donné. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours.

b) validation d'année d'études

Une année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

ou

- par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

c) validation d'un semestre

A défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

ou

- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le jury se prononce sur la validation des semestres

- dès la délibération de première session. Les UE compensées au sein du semestre sont alors définitivement acquises.
- en fin de seconde session.

B/ CAPITALISATION :

Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre.

Modalités de report des notes des éléments constitutifs de la première à la seconde session

Dans une unité d'enseignement non acquise, les notes des éléments constitutifs (EC) égales ou supérieures à 10/20 sont conservées entre la première et la seconde session, mais non d'une année sur l'autre.

Pour le ou les éléments constitutifs dont la note est inférieure à 10/20, l'étudiant repasse un examen terminal à la 2^e session (voir tableau des validations). La note de la seconde session se substitue automatiquement à la note obtenue à la première session.

C/ COMPENSATION :

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

2/ ABSENCE :

- En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu ou d'examen terminal, un zéro « informatique » est attribué à l'épreuve concernée, ce qui permet le calcul des différentes moyennes (UE, semestre, année).

- En cas d'absence à une épreuve de la 2^e session, le zéro "informatique" se substitue à la note de la 1^{ère} session.

Une absence à une épreuve de contrôle continu peut donner lieu à un exercice de remplacement.

Une absence à une épreuve terminale ne peut donner lieu à organisation d'une épreuve de remplacement.

Le relevé de notes fait apparaître l'absence comme telle (le traitement des résultats et l'affichage sont deux choses distinctes).

3/ PASSAGE ANNEE SUPERIEURE (article 28)

- **L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.**

- Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.

- Un étudiant qui n'a validé aucun des deux semestres de l'année précédente peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante L2 ou L3 **s'il a validé 70% des coefficients d'UE de l'année soit 14 coef. sur 20.**

- En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante.

- L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

- Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

4/ SESSIONS

- 1ère session = Semestre 1, 3, 5 : 07 - 19 Janvier
- 1ère session = Semestre 2, 4, 6 : 06 - 22 Mai
- 2ème session (rattrapage sem. 1 et 2) : ... 17 Juin - 02 Juillet

5/ CREDITS ECTS (articles 25 à 27)

Les crédits ECTS (European credits transfer system : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Elément constitutif).

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

La répartition des crédits ECTS entre les différentes UE est présentée dans les tableaux de détail des épreuves et des coefficients.

6/ JURY (article 30)

- Un jury est nommé par année d'études.
- Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.
- Le jury peut attribuer des « points de jury » mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé, d'une part le L1 et d'autre part le L2. En cas d'obtention, le diplôme est systématiquement édité.

7/ MENTIONS DE REUSSITE

L'obtention du diplôme de DEUG et/ou de licence est assortie de la délivrance d'une mention de réussite.

La moyenne prise en compte pour l'attribution de la mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG.
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Règlement d'examen

1 - Convocation des étudiants	<p>La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.</p> <p>S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.</p>
2 - Admission et sortie de la salle	<p>Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.</p>
3 - Contrôle des identités	<p>L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.</p> <p>Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.</p>
4 - Affichage de la composition du jury	<p>La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.</p>
5 - Emargement et comptage des copies	<p>Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.</p>
6 - Conditions de correction des copies	<p>Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.</p>
7 - Fraude ou tentative de fraude	<p>Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.</p> <p>Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.</p> <p>Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.</p> <p>Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.</p>
8 - Communication des notes et consultation des copies	<p>Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.</p>

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - LICENCE

INTITULE DE LA LICENCE domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES - Mention PHILOSOPHIE

U.E.F. : 11 / METAPHYSIQUE 1													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 2													
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session					
		régime ordinaire			D.A.			régime ordinaire		D.A.			
		C.Ct.	oral	écrit	E.T.	oral	écrit	E.T.	oral	écrit	E.T.	oral	
Métaphysique 1	1			4h			4h			4h			4h

U.E.F. : 12 / HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1 (Moderne)													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 2													
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie moderne	1			4h			4h			4h			4h

U.E.F. : 13 / LOGIQUE - EPISTEMOLOGIE 1													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 2													
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Logique	1	2h					2h					2h	
Epistémologie	1	2h					2h					2h	

U.E.C. : 14 / METHODOLOGIE & COMPETENCE LINGUISTIQUE													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 2													
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal	écrit	oral	examen terminal	écrit	oral	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	écrit	oral
Méthodologie de la discipline	1	X	X			2h			écrit	oral	écrit	oral	2h
Compétence linguistique		X				2h					2h		2h
Initiation à la langue : grec ou latin ou allemand	1	contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral			écrit ou oral					écrit ou oral		écrit ou oral	

U.E.C. : 15 / MUSIQUE RENFORCEE 1													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 2													
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal	écrit	oral	examen terminal	écrit	oral	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	écrit	oral
Organologie et technique vocale	1	X	X			1h	X				X		X
Méthodologie de la pratique musicale et initiation au clavier	1	X	X			1h	X				X		X

U.E.C. : 16 / LETTRES MODERNES 1													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 2													
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal	écrit	oral	examen terminal	écrit	oral	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	écrit	oral
Littérature comparée et Racines culturelles	1	voir Département de Lettres Modernes											
Initiation à la langue : grec ou latin ou allemand	1	contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral			écrit ou oral					écrit ou oral		écrit ou oral	

U.E.D. : 17 / LANGUE													
Crédits ECTS : 3 Coefficient : 1													
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal	écrit	oral	examen terminal	écrit	oral	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	écrit	oral
Méthodologie du travail universitaire		pas de validation, car il s'agira de la semaine d'accueil (détail en annexe)											
Langue au choix : Anglais ou Allemand ou Espagnol ou Latin ou Grec	1	contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit ou oral			écrit ou oral					écrit ou oral		écrit ou oral	

U.E.D. : 18 / OPTION 1													
Crédits ECTS : 3 Coefficient : 1													
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal	écrit	oral	examen terminal	écrit	oral	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	écrit	oral
a - Penser la technique : nature et culture 1	1			2h			2h					2h	
b - Philosophie et littérature 1	1			2h			2h					2h	
c - Culture musicale	1			2h			2h					2h	
d - Sport	1	Voir les départements concernés											
e - Art et civilisation I	1												
f - Questions sur l'art I :	1												
g - Histoire ancienne	1												
h - Sociologie du corps	1												
j - Psychologie	1												

Module certification (C2i)											
Crédits ECTS : 0 Coefficient :											
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2ème session			
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	écrit	oral	examen terminal	écrit	oral	contrôle continu	examen terminal	examen terminal
Informatique		pas de validation pour l'obtention du L1									

CONTROLE DES CONNAISSANCES

mai 2012

U.E.F. : 21 / PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE 1														
											Crédits ECTS : 6		Coefficient : 2	
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal		examen terminal			contrôle continu	examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie morale et politique	1			4h			4h				4h		4h	

U.E.F. : 22 / HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 2 (Ancienne et Moderne)														
											Crédits ECTS : 6		Coefficient : 2	
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal		examen terminal			contrôle continu	examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie ancienne	2			4h			4h				4h		4h	
Histoire de la philosophie moderne	1	2h					4h				4h		4h	

U.E.F. : 23 / LOGIQUE - EPISTEMOLOGIE 2														
											Crédits ECTS : 6		Coefficient : 2	
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal		examen terminal			contrôle continu	examen terminal		examen terminal			
		écrit	ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Logique	1	2h					2h				2h		2h	
Epistémologie	1	2h					2h				2h		2h	

U.E.C. : 24 / PHILOSOPHIE DES SCIENCES HUMAINES														
											Crédits ECTS : 6		Coefficient : 2	
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal		examen terminal			contrôle continu	examen terminal		examen terminal			
		écrit	ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des Sciences humaines	2			4h			4h				4h		4h	
		contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu			examen terminal			
Initiation à la langue : grec ou latin ou allemand	1	écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral			

U.E.C. : 25 / MUSIQUE RENFORCEE 2														
											Crédits ECTS : 6		Coefficient : 2	
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal		examen terminal			contrôle continu	examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Technique vocale	1		X				X				X		X	
Méthodologie de la pratique musicale et initiation au clavier (accompagnement)	1	X	X			1h	X				X		X	

U.E.C. : 26 / LETTRES MODERNES 2														
											Crédits ECTS : 6		Coefficient : 2	
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal		examen terminal			contrôle continu	examen terminal		examen terminal			
		écrit	ou oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire des idées et de la littérature	1	voir Département de Lettres Modernes												
		contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu			examen terminal			
Initiation à la langue : grec ou latin ou allemand	1	écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral			

U.E.D. : 27 / LANGUE, METHODOLOGIE & COMPETENCE LINGUISTIQUE														
											Crédits ECTS : 3		Coefficient : 1	
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal		examen terminal			contrôle continu	examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Méthodologie de la discipline	1		X ou X			2h	oral			écrit	oral	2h	oral	
Langue au choix : Anglais ou Allemand ou Espagnol ou Latin ou Grec	1	contrôle continu ou examen terminal			examen terminal			contrôle continu			examen terminal			
		écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral			écrit ou oral			

U.E.D. : 28 / OPTION 2														
											Crédits ECTS : 3		Coefficient : 1	
Eléments constitutifs	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu	examen terminal		examen terminal			contrôle continu	examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
a - Initiation à la bioéthique	1			2h		2h				2h		2h		
b - Philosophie et littérature 2	1			2h		2h				2h		2h		
c - Patrimoines musicaux	1			2h		2h				2h		2h		
d - Philosophie du langage	1			2h		2h				2h		2h		
e - Sport	1													
f - Art et civilisation II	1													
g - Questions sur l'art II :	1													
h - Histoire médiévale	1													
i - Découverte psychologie	1													
j - Sociologie de la santé	1													

L 1 - Philosophie

Conseils de lecture pour préparer la rentrée

2012 - 2013

Licence 1 - Semestre 1

Licence 1, Métaphysique, 1^{er} semestre (C. MICHON)

Le cours introduira aux problèmes de la métaphysique en distinguant les questions de « métaphysique générale » portant sur les caractéristiques les plus générales de ce qui est (la Réalité) et celles de « métaphysique spéciale », portant sur les réalités particulières et problématiques que sont Dieu, l'esprit, la liberté. Je m'appuierai sur le livre, encore non traduit en français, de Peter van Inwagen, *Metaphysics* (Westview, 1993, plusieurs éditions).

Pour le TD, nous étudierons des textes essentiellement critiques des conceptions métaphysiques exposées en cours, notamment à partir de Hume (*Enquête sur l'entendement humain, Traité de la Nature humaine, Dialogues sur la religion naturelle*).

Un volume de textes sera disponible sur iFac.

En guise d'introduction aux problèmes métaphysiques, je recommande la lecture de Thomas Nagel, *Qu'est-ce que tout cela veut dire ?* (éditions de l'éclat, 1993), et Simon Blackburn, *Penser. Une irrésistible introduction à la philosophie* (Flammarion, 2003)

Licence 1, Histoire de la philosophie moderne, 1^{er} semestre (D. MOREAU)

Descartes, problématique cartésienne

Le cours portera principalement sur les *Méditations métaphysiques* de Descartes.

Pour préparer le cours, lire, ou relire, le *Discours de la méthode*, la *Lettre-Préface des Principes de la philosophie* (nombreuses éditions de poche), et les *Méditations métaphysiques* (édition conseillée : celle de M. et J-M. Beysade, Garnier-Flammarion)

Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée lors du premier cours.

Licence 1, Epistémologie, 1^{er} semestre (V. JULLIEN pour le cours et P. SOULIER pour le TD)

Cours

Le système du monde. De Pythagore à Platon.

Lectures préparatoires pour les deux semestres

Pierre Duhem, *Sauvez les phénomènes...* (1908), rééd. Vrin 2005

Jullien V., *Sciences, agents doubles*, Stock, 2002

TD

Entre le non-être et l'espace : le vide

Nous interrogerons comment, dès la pensée présocratique, la question du vide fut l'occasion d'une interrogation ontologique radicale, dans un contexte paradoxalement matérialiste : une chose peut-elle être réelle sans être un corps ? Leucippe et Démocrite affirmèrent en effet, contre Parménide et Mélissos, que le non-être (le vide) n'existe pas moins que l'être (l'atome). Nous examinerons alors en quoi la théorie épicurienne, ultérieurement, répondit aux objections d'Aristote contre la physique de Démocrite, en détachant le concept du vide des anciennes spéculations présocratiques sur le non-être, pour le penser désormais comme un espace infini - concept dont héritera la modernité scientifique européenne, par le truchement de la théologie musulmane médiévale.

Lectures élémentaires :

Aristote, *Physique*, IV, ch. 1-5 (le lieu) et 6-9 (le vide), traduction P. Pellegrin, ed. GF, 2000

Traité du ciel, livre I, ch. 1-12, livre III, 7, livre IV, ch. 2, 5, trad. C. Dalimier et P. Pellegrin, 2004

Epicure, *Lettre à Hérodote*, recueillie dans Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, livre X, traduction française sous la direction de Marie-Odile Goulet-Cazé, Le livre de poche, 1999

ou dans une édition séparée : *Epicure, Lettres et Maximes* (trad. M. Conche, PUF, 1992)

ou encore *Lettres, maximes, sentences* (trad. J. F. Balaudé, Le Livre de Poche, 1994)

Descartes, *Les Principes de la philosophie*, deuxième partie (dans la sélection proposée par Kieft/Moreau, Vrin, 2009)

Pascal, Préface au *Traité du vide* (dans *Œuvres complètes*, Seuil, 1963).

Etudes

Koyré A., " Le vide et l'espace infini au XIV^e siècle", dans *Etudes d'histoire de la pensée philosophique*, Paris, 1961, rééd. Gallimard, 1971

Mazauric S. : *Gassendi, Pascal et la Querelle du vide*, PUF, 1998

Licence 1, Logique (F. SCHMITZ)

Ce cours est une initiation à la logique contemporaine. Il s'étend sur les deux premières années de la Licence Il doit permettre l'apprentissage des raisonnements rigoureux et conduire ainsi à la formalisation de certains problèmes philosophiques. Il est également conçu comme un premier pas vers la réflexion sur les fondements des mathématiques.

Le cours «magistral» est accompagné de travaux dirigés. Ceux-ci sont indispensables. C'est par les exercices que l'on comprend le plus facilement la logique.

Le cours du second semestre suppose connu celui du premier semestre. Il portera sur le "Calcul des prédicats" (voir présentation page suivante).

Le cours de Logique de deuxième année s'appuiera sur les acquis du cours de première année.

PREMIER SEMESTRE :

Introduction : Objet et méthode de la logique, notion d'inférence Esquisse d'une histoire de la logique depuis Aristote.

Calcul des propositions.

La présentation en est faite, d'une manière tout à fait classique, par la méthode (indispensable et facile à comprendre) des tables de vérité. Parmi les diverses questions abordées, citons :

- qu'est ce qu'un « connecteur » propositionnel ? introduction d'une symbolisation commode ; rapport aux « particules logiques » du langage naturel.
- évaluation des formules (tables de vérité et autres) ;
- reconnaissance et axiomatisation des lois logiques les plus ordinaires ;
- notion de système axiomatique.

1ère bibliographie :

- Denis VERNANT, *Introduction à la logique standard*, Flammarion Champ-Université

D'autres éléments bibliographiques seront fournis en début d'année universitaire. Toutefois, aucun manuel ne correspond exactement au programme présenté ici. Des documents seront fournis.

Licence 1, Compétences linguistiques (N. GUILLIOT)

L'objectif de ce cours est d'améliorer les compétences grammaticales des étudiants à travers une approche linguistique et logique, c'est-à-dire, scientifique de la grammaire. Le but sera notamment de revoir les concepts fondamentaux de la morphologie et de la syntaxe du français (i) en posant la terminologie grammaticale (fonctions de sujet/objet, structures clivées,...), (ii) en ouvrant sur une réflexion sur la grammaire à travers certains problèmes posés par cette terminologie, et (iii) en développant les compétences linguistiques à travers des exercices d'application.

Licence 1, Anglais (V. BOYER)

Le cours d'anglais philosophique du premier semestre sera consacré cette année à l'élucidation du concept de tolérance. Nous nous appuierons pour cela sur des textes majeurs de la tradition anglo-saxonne que nous lirons, traduirons et commenterons.

Bibliographie sommaire :

John Locke, *An Essay on Toleration* (1667).

John Stuart Mill, *On Liberty* (1859).

Thomas Scanlon, *The Difficulty of Tolerance* (2003).

N.B. : les textes en anglais seront distribués en classe ou mis sur « ifac » en temps voulu.

Licence 1, Latin (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à réviser et à approfondir les connaissances linguistiques préalables à travers la lecture d'extraits de textes philosophiques latins. Les textes choisis relèvent des différentes phases du développement du latin philosophique, de l'époque romaine à l'âge moderne.

BIBLIOGRAPHIE

M. Lavency, *Usus. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain, Peeters, 1997²

Licence 1, Grec (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à consolider les connaissances de morphologie grecque acquises pendant les deux premières années de licence et à compléter l'étude des formes nominales et verbales, ainsi que des notions principales de syntaxe grecque. Le travail de traduction concernera des textes issus de la tradition philosophique en langue grecque (surtout les Présocratiques, Platon et Aristote). Quand les textes le permettront, quelques notions préliminaires de métrique et de paléographie grecques seront également abordées

BIBLIOGRAPHIE

[A. Dunshirn, *Griechisch für das Philosophiestudium*, Wien, Facultas, 2008; les étudiants ne sont pas censés posséder ce volume qui sera mis à leur disposition par l'enseignant]

A. Lukinovich & M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Chêne-Bourg, Georg, 2002 (troisième édition).

J.-V. Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 2003.

Licence 1 - Semestre 2

Licence 1, Philosophie morale et politique, 2^{ème} Semestre (F. GUENARD)

Les raisons du pouvoir

L'objet du cours est de présenter un certain nombre des grands enjeux de la philosophie politique et morale à travers l'interrogation sur la notion, centrale, de pouvoir. On tentera d'abord d'en faire l'analyse conceptuelle, avant de comprendre ses enjeux au sein de la théorie politique et morale. On s'arrêtera sur un certain nombre des grands textes fondateurs dans ce domaine. Les articulations dans ce cours ne seront pas historiques, mais thématiques, liées aux questions que recouvre la notion. Chaque grand moment dans l'analyse sera accompagné d'une explication de texte.

Bibliographie principale :

- Platon, *République*, livre VI et VII (trad. G. Leroux, Paris, GF-Flammarion, 2002.).
Gorgias (trad. M. Canto, Paris, GF-Flammarion, 1986)
- Aristote, *Ethique à Nicomaque*, livre VI (trad. Voilquin, Paris, GF-Flammarion, 1965).
Les Politiques, livres I et III (trad. P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 1999).
- Machiavel, *Le Prince* (écrit en 1513, publié en 1532).
- La Boétie, *Discours de la servitude volontaire* (1546 ou 1548).
- Hobbes, *Le citoyen ou les fondements de la politique*, trad. Ph. Crignon (Paris, GF-Flammarion).
- Rousseau, *Du Contrat social* (1761).

Licence 1, Histoire de la philosophie ancienne, 2^{ème} Semestre (D. DOUCET)

Platon

Après un rapide parcours des notions fondamentales concernant la pensée antérieure à Platon : le mythe, la tragédie, les physiologues, les sophistes, Socrate ; nous centrerons notre étude sur quelques points essentiels de la pensée platonicienne.

Pour ce faire, nous suivrons la progression proposée par la *Lettre VII* : nom, définition, représentation, science. Dans cet esprit nous explorerons le thème central du *Cratyle*, la problématique propre au *Ménon*, quelques thèmes essentiels de la *République*, nous arrêtant plus particulièrement soit sur le *Phédon* soit sur le *Timée*.

Le TD fera l'objet d'un entraînement à l'explication des textes à partir d'extraits tirés des œuvres de Platon, principalement celles étudiées durant le cours.

Il est conseillé aux étudiants de faire une lecture cursive des dialogues mentionnés qu'ils trouveront à un prix abordable dans les nouvelles traductions proposées par la collection de poche Garnier-Flammarion.

L'examen portera de manière indifférenciée sur les œuvres étudiées tant en cours qu'en TD.

Licence 1, Histoire de la philosophie moderne, 2^{ème} Semestre (B. GNASSOUNOU)

Leibniz

Le cours portera sur l'œuvre de Leibniz. Nous en étudierons les aspects métaphysiques, moraux et scientifiques, tant il est vrai que ces trois dimensions de l'œuvre de Leibniz sont intimement liées.

Bibliographie

- *Discours de métaphysique et Monadologie*, Gallimard, Folio/essais, 2004

Licence 1, Logique, 2^{ème} semestre (F. SCHMITZ)

Calcul des prédicats

Dans cette partie, on analyse la structure interne des propositions considérées comme élémentaires dans la première partie. On mettra en évidence ce qui distingue l'analyse des modernes de celle qu'Aristote a privilégiée.

L'évaluation des formules du calcul des prédicats est beaucoup moins simple que dans le cas des formules du calcul des propositions. On introduira diverses manières de faire face aux difficultés que présente l'évaluation des formules.

Là encore, les problèmes de traduction en langage symbolique seront largement traités.

A titre d'application du calcul des prédicats et en raison de son utilité pour la compréhension des textes de la philosophie classique, on abordera plus particulièrement la syllogistique aristotélicienne.

Bibliographie :

- Denis VERNANT, *Introduction à la logique standard*, Flammarion Champ-Universit

Licence 1, Epistémologie, 2^{ème} semestre (V. JULLIEN)

Le système du monde : d'Aristote à Ptolémée.

Lectures préparatoires pour les deux semestres

Pierre Duhem, *Sauvez les phénomènes...* (1908), rééd. Vrin 2005
Jullien V., *Sciences, agents doubles*, Stock, 2002

Licence 1, Philosophie des sciences humaines, 2^{ème} Semestre (B. GNASSOUNOU)

Le cours s'interrogera sur le statut des sciences humaines, c'est-à-dire essentiellement de l'anthropologie, de l'histoire et de la sociologie.

Nous nous intéresserons

- 1) au statut scientifique de ces disciplines,
- 2) à la place singulière qu'y trouve la religion,
- 3) à la question du statut de l'individualisme

Bibliographie :

- Aron R., *Les Etapes de la pensée sociologique*, Gallimard, , TEL, 1976
- Durkheim A., *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF, Quadrige, 2007.
- Weber, *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, Champs-Flammarion, 2000.

Licence 1, Latin, 2^{ème} semestre (D. MOREAU)

Nous conduirons cette année un travail de traduction collective de la correspondance entre Descartes et Antoine Arnauld.

La traduction réalisée sera mise en ligne sur le site internet du CAPHI (voir, pour le travail réalisé les deux années précédentes : <http://www.caphi.univ-nantes.fr/Traduction-inedite-du-texte-latin>) ; si nous parvenons à un bon résultat, la traduction pourra ultérieurement faire l'objet d'une publication dans une revue.

Suivre ce cours suppose qu'on possède des bases en latin, mais il n'est pas nécessaire d'être latiniste confirmé pour y participer. Le travail à fournir sera adapté au niveau de chacun.

Licence 1, Grec, 2^{ème} semestre (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à consolider les connaissances de morphologie grecque acquises pendant les deux premières années de licence et à compléter l'étude des formes nominales et verbales, ainsi que des notions principales de syntaxe grecque. Le travail de traduction concernera des textes issus de la tradition philosophique en langue grecque (surtout les Stoïciens, les Épicuriens et Plotin). Quand les textes le permettront, quelques notions préliminaires de métrique et de paléographie grecques seront également abordées.

Modalité d'examen : examen oral.

BIBLIOGRAPHIE

A. Lukinovich & M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Chêne-Bourg, Georg, 2002 (troisième édition).
J.-V. Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 2003.

PARCOURS MUSIQUE

Licence 1, Musique renforcée 1, 1^{er} Semestre (A. ORHAND-COTTIN & J. ROSSI)

Les deux semestres de formation musicale de Licence 1 sont étroitement liés et font ici l'objet d'une description commune.

Le cours de **technique vocale** consiste en une découverte de la voix sous différents aspects :

- 1) L'écoute d'œuvres vocales des différentes périodes de l'histoire (du Moyen Âge à nos jours) ;
- 2) Une pratique en groupe et individuelle (apprentissage de la technique respiratoire, fonctionnement des résonateurs, etc.) ;
- 3) Une application sous forme de vocalises, canons puis polyphonies.

En **pratique musicale**, il s'agit de reprendre les rudiments acquis au collège et éventuellement au lycée (lecture de notes, lecture rythmique, chant) pour parvenir rapidement à une approche multiple de la musique :

- Éléments de théorie musicale (rythmes binaires et ternaires ; lecture des clés de *sol* et de *fa*) ;
- Lecture de notes horizontale et verticale (clés de *sol* et *fa*) ;
- Prise de notes (dictées mélodique, rythmique et harmonique ; mémorisations) ;
- Initiation au chiffrage et à l'harmonie (accords de trois sons et renversements, broderies et notes de passage) ;
- Initiation à l'harmonisation au clavier ;
- Analyse de partitions des XVII^e et XVIII^e siècles.

Lectures conseillées :

Une théorie musicale, par exemple : ABROMONT, Claude, *Guide de la théorie musicale*, Paris : Fayard / Henry Lemoine, 2001. [Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de philosophie].

Voir également :

- BITSCH, Marcel, *Précis d'harmonie tonale*. Editions Leduc
- BITSCH, Marcel et HOLSTEIN, Jean-Paul, *Aide-mémoire musical*, Paris, Durand
- DANDELLOT, Georges. *Manuel pratique de l'étude des clés*, Editions Eschig.
- DANDELLOT, Georges. *Cahiers de Textes pour l'Analyse Harmonique*, Vol. 1, Editions Lemoine
- DUHA Isabelle, *L'harmonie en liberté, de la mémoire à l'improvisation*. Vol. 1, Editions Billaudot
- JOLLET, Jean-Clément, *Jeux de rythme, jeux de clés*. Vol. 5, Paris, Editions Billaudot
- JOLLET, Jean-Clément, *Musicalement vôtre*. Vol. 5, Paris, Editions Billaudot

Licence 1, Culture musicale : Analyse auditive, 1^{er} Semestre (P. LE CORF)

Par l'écoute analytique, et sans partition, repérage auditif des formes, des genres, des styles. Acquisition d'un vocabulaire analytique précis.

La musique ancienne et la musique baroque sont plus particulièrement abordées, et mises en relation avec des œuvres et des pratiques musicales contemporaines d'aires géographiques diverses.

L'examen consiste en deux commentaires d'écoute et un commentaire plus esthétique.

(Le cours a lieu à l'ARIA, Château de la Balinière, à Rezé.)

Licence 1, Musique renforcée 2, 2^{er} Semestre (A. ORHAND-COTTIN & J. ROSSI)

Voir présentation Musique renforcée 1.

Licence 1, Patrimoines musicaux, 2^{ème} Semestre (J. ROSSI)

Ce cours propose la découverte de deux types de répertoires liés à des traditions orales: le jazz et les musiques ethniques. Apparu il y a une centaine d'années, le jazz est maintenant l'un des genres majeurs de la musique moderne. Nous examinerons ses principales caractéristiques musicales et en retracerons l'évolution à travers l'analyse de quelques œuvres phares. La partie consacrée aux musiques ethniques présentera les différents types de vocalités dans le monde et se concentrera sur l'étude des musiques de haute culture (Extrême-Orient, Asie du sud-est, Asie occidentale et Moyen-Orient).

Cette sensibilisation à la richesse de plusieurs univers musicaux questionne depuis diverses focales la question des rapports ambigus entre musique « savante » et musique « populaire » ; elle nous permettra également d'interroger les différents régimes de transmission de la musique : écrit/oral/discographique.

Après avoir réfléchi à la notion d'improvisation, que l'on trouve à la fois dans le jazz et dans les musiques traditionnelles, nous aborderons en conclusion la question de l'« authenticité ».

Lectures conseillées :

- *Musiques, Une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, Jean-Jacques NATTIEZ (éd.), *Musiques et cultures*, vol. 3, Paris, Actes Sud, 2003. (Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de philosophie.)
- BAUDOIN Philippe, *Jazz, mode d'emploi*, vol. 1 et 2, Paris, Editions Outre Mesure, Collection « Théories », 1990.
- CUNY, Laurent, *Analyser le jazz*, Paris, Editions Outre Mesure, Collection « Théories », 2009.

PRESENTATION DES DECOUVERTES proposées aux étudiants de Philosophie

Découvertes de PHILOSOPHIE

Licence 1 - Semestre 1

❖ Penser la technique : nature et culture 1 (C. Baudouin)

Dans un monde marqué par l'omniprésence de la technique, il s'agira de s'interroger sur le paradoxe auquel celle-ci nous confronte. En effet, s'il est certain que l'homme a développé des techniques en vue de se libérer de la nature, n'est-il pas devenu aujourd'hui la victime aliénée de ses propres inventions ? Devons-nous nous résigner à la technophobie ou peut-on encore affirmer que la technique est source de progrès ? A quels nouveaux problèmes la technique nous confronte-t-elle ? Le cours questionnera les différents enjeux (anthropologique, éthique, écologique) de ces problèmes.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée ; en attendant on peut lire :

- Goffi Jean-Yves, *La philosophie de la technique*, Puf, Que sais-je ?
- Ellul Jacques, *Le Bluff technologique*, Hachette Littératures, coll. Pluriel

❖ Philosophie et littérature 1 (P. Beck)

Qu'est-ce que l'expression ? Le *problème de l'expression* est le problème du mouvement par quoi X ou Y s'autorise à formuler publiquement ce qu'il porte, qui le traverse ou travaille. Le problème de l'expression coïncide avec le problème de l'« arrogance », qui hante Emerson, Cavell et d'autres modernes ; l'arrogance expressive, entre singularité stylistique et universalité philosophique, peut se définir un mouvement qui autorise à *sortir en parlant dans le monde*, à *écrire*, à *imprimer*, c'est-à-dire à *parler aux autres en général*. L'autorisation est mondiale aujourd'hui, dans la concurrence qui interdit et diffuse à la fois la figure du grand écrivain, du héraut, dont le philosophe est l'image renversée (Hugo se continue dans Sartre). La première partie du cours pose le problème de la multitude littéraire, et esquisse une analyse des fondements de *l'individualisme expressif* et de *l'élan expressif* qui le fonde. La deuxième question, la plus importante sans doute, concerne le sens de notre *ambivalence* pour l'écriture en particulier. On montrera comment le thème de l'ambivalence de l'écriture, découvert dans le *Phèdre* de Platon, est en fait le signe d'une ambivalence pour l'expression en général, qui affecte en même temps littérature et philosophie. Enfin, on reposera la question d'une expression élargie en relisant Spinoza, Leibniz et Merleau-Ponty.

Bibliographie sélective :

- Stanley Cavell, *Qu'est-ce que la philosophie américaine ?*, Gallimard, Folio Essais, 2009, ouvrage contenant quelques textes d'Emerson.
- Platon, *Phèdre*, Garnier-Flammarion, 1989.
- Leibniz, *Monadologie*, Livre de poche, 1991.
- Deleuze, *Spinoza et le problème de l'expression*, Minuit, 1968.
- Merleau-Ponty, *Le monde sensible et l'expression*, Cours au Collège de France (1953), MetisPresses, 2011.

❖ Culture musicale 1 : analyse auditive (P. LE CORF)

Par l'écoute analytique, et sans partition, repérage auditif des formes, des genres, des styles. Acquisition d'un vocabulaire analytique précis.

La musique ancienne et la musique baroque sont plus particulièrement abordées, et mises en relation avec des œuvres et des pratiques musicales contemporaines d'aires géographiques diverses.

L'examen consiste en deux commentaires d'écoute et un commentaire plus esthétique.

Le cours a lieu à l'ARIA, Château de la Balinière, à Rezé.)

Découvertes de sociologie - Licence 1 - Semestre 1

❖ Sociologie du corps

Résolument inscrit dans la perspective de la « découverte », cet enseignement se propose de familiariser les étudiants au mode de penser sociologique à partir de sa mise en œuvre sur le terrain empirique singulier que constitue le sport. L'ambition est ici d'apprendre à poser un regard sociologique — et à développer une attitude critique — sur une réalité sportive qui peut être familière mais qui doit nécessairement être questionnée pour pouvoir être comprise. Le sport constituera aussi le point de départ d'une initiation à la sociologie des pratiques corporelles et des usages sociaux du corps. Il s'agira d'étudier les manières par lesquelles les corps biologiques s'inscrivent dans le monde social et font régulièrement l'objet d'interventions politiques qui ne se révèlent que rarement comme telles sans le recours aux grilles sociologiques d'interprétation.

Découvertes de Psychologie - Licence 1 - Semestre 1

❖ Psychologie cognitive du développement

Découvertes de Lettres Classiques - Licence 1 - Semestre 1

❖ Questions sur l'art (P. Maréchaux)

La correspondance entre les arts.

Découvertes d'Histoire - Licence 1 - Semestre 1

❖ Histoire ancienne (T. Piel et E. Guerber)

« Culture sociologique des mondes anciens »

Sujet T. Piel : Les civilisations du Proche-Orient et de la Méditerranée antiques, entre mythe et histoire, figures de proue des mondes anciens : Akhénaton, Agamemnon, Tarquin le Superbe, Hannibal, Jésus de Nazareth.

Sujet E. Guerber : *La société romaine d'Auguste à la fin de l'Empire romain (27 av.-J.-C. – 476 apr. J.-C.).*

L'objet de ce cours est d'ausculter la société romaine sur une très longue durée afin de saisir les évolutions sociales, politiques et religieuses (la coexistence du paganisme et du christianisme sera particulièrement étudiée) qui ont animé une société complexe et multiforme pendant cinq siècles. Des thèmes aussi différents que le pouvoir, la guerre, la religion, l'économie ou la sexualité seront abordés. Des figures comme celles du sénateur, du soldat, de l'esclave, de l'affranchi, du paysan, de l'artisan, du pauvre, du plébéien romain, mais aussi du bandit ou de la prostituée se dessineront au fil du cours. La conclusion tentera de définir quelle vision les Romains ont eu d'eux-mêmes en s'accordant une qualité hautement valorisée, l'*humanitas*.

Bibliographie :

- LE GLAY Marcel, VOISIN Jean-Louis, LE BOHEC Yann, *Histoire romaine*, Paris, 1991.
- ALFÖLDY Géza, *Histoire sociale de Rome*, Paris, 1991 (éd. française).
- LANE FOX Robin, *Païens et chrétiens. La religion et la vie religieuse dans l'Empire romain de la mort de Commode au concile de Nicée*, Toulouse, 1997 (éd. française).

Licence 1 - Semestre 2

❖ Initiation à la bioéthique (G. DURAND)

La bioéthique traite des « problèmes nés de la recherche dans les sciences de la vie et de la santé, et des pratiques nouvelles qui en résultent. » (L. Sève, *Pour une critique de la raison bioéthique*, 1992.) Ce cours propose une initiation aux principaux problèmes de la bioéthique : les contours et les limites de la pratique médicale, l'expérimentation sur les humains, les techniques concernant la procréation et le début de la vie humaine (FIV, avortement, diagnostic prénatal, etc.), mais aussi la fin de vie, le vieillissement et la mort, enfin les techniques portant sur le patrimoine génétique de l'être humain (clonage) ainsi que les interventions sur le corps humain (transplantation d'organes, greffes, etc.) Nos libertés nouvelles, liées aux révolutions biomédicales, ne doivent-elles accepter aucune limite ? Quelles sont nos responsabilités ?

Conseils de lecture :

- E. Kant, *Fondements de la Métaphysique des Mœurs ; Métaphysique des Mœurs*, Doctrine de la vertu.
J. S. Mill, *De la liberté*, Gallimard, 1990.
Le clonage humain, M. Olender (sous la direction de), Editions du Seuil, 1999.
Axel Kahn et Dominique Lecourt, *Bioéthique et liberté*, PUF, 2004.
J-Y. Goffi, *Penser l'euthanasie*, PUF, 2004.
L. Sève, *Qu'est-ce que la personne humaine ?*, La Dispute, 2006.
R. Ogien, *L'éthique aujourd'hui*, Gallimard, 2007
T. L. Beauchamp et J. F. Childress, *Les principes de l'éthique médicale*, trad. fr. par M. Fisbach, Paris, Les belles lettres, 2008
G. Hottois, *Dignité et diversité des hommes*, Vrin, 2009.
Michela Marzano, *Je consens donc je suis. Ethique de l'autonomie*, PUF, 2006.

❖ Philosophie et littérature 2 (P. BECK)

Voir les informations mentionnées pour le semestre 1

Licence 1, Culture musicale 2 : Patrimoines musicaux (J. ROSSI)

Ce cours propose la découverte de deux types de répertoires liés à des traditions orales: le jazz et les musiques ethniques.

Apparu il y a une centaine d'années, le jazz est maintenant l'un des genres majeurs de la musique moderne. Nous examinerons ses principales caractéristiques musicales et en retracerons l'évolution à travers l'analyse de quelques œuvres phares. La partie consacrée aux musiques ethniques présentera les différents types de vocalités dans le monde et se concentrera sur l'étude des musiques de haute culture (Extrême-Orient, Asie du sud-est, Asie occidentale et Moyen-Orient).

Cette sensibilisation à la richesse de plusieurs univers musicaux questionne depuis diverses focales la question des rapports ambigus entre musique « savante » et musique « populaire » ; elle nous permettra également d'interroger les différents régimes de transmission de la musique : écrit/oral/discographique. Après avoir réfléchi à la notion d'improvisation, que l'on trouve à la fois dans le jazz et dans les musiques traditionnelles, nous aborderons en conclusion la question de l'« authenticité ».

Lectures conseillées :

- *Musiques, Une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, Jean-Jacques NATTIEZ (éd.), *Musiques et cultures*, vol. 3, Paris, Actes Sud, 2003. (Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de philosophie.)
- BAUDOIN Philippe, *Jazz, mode d'emploi*, vol. 1 et 2, Paris, Editions Outre Mesure, Collection « Théories », 1990.
-) CUNY, Laurent, *Analyser le jazz*, Paris, Editions Outre Mesure, Collection « Théories », 2009.

❖ Philosophie du langage (B. Gnassounou)

Langage, nom et proposition.

Le cours de philosophie du langage se propose de présenter la philosophie contemporaine du langage. On examinera le tournant dit « linguistique » en philosophie, pris au début du 20^{ème} siècle, en lisant de près les œuvres des pères fondateurs : Frege, Russell, Wittgenstein, Quine, Austin et on en proposera une interprétation philosophique. Ce sera évidemment l'occasion de revenir sur des analyses philosophiques plus classiques du langage (Aristote, Platon, Locke, Mill, Saussure, Bergson).

Bibliographie

- Austin, J.-L., *Quand dire, c'est faire*, Seuil, poche, 1991
- Frege, G., *Ecrits logiques et philosophiques*, Seuil, poche, 1994
- Kripke, S., *La Logique du nom propre*, Minuit, 1982
- Récanati, R., *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Folio/essais, 2008

Découverte de Sociologie - Licence 1 - Semestre 2

❖ Sociologie de la santé

Présentation de la diversité des pathologies et de l'accès au soin, ainsi que du système de santé.

Découverte de Psychologie - Licence 1 - Semestre 2

❖ Psychologie : Introduction à la psychologie (niveau 2)

L'objectif est de donner aux étudiants des exemples de recherches en psychologie et de leurs applications dans différents domaines d'intervention du psychologue (travail, santé, éducation, société, justice...)

Découvertes Lettres Classiques - Licence 1 - Semestre 2

❖ Questions sur l'art 2 (P. Maréhaux)

Figures du labyrinthe dans la pensée et les arts d'Occident.

Découvertes d'Histoire - Licence 1 - Semestre 2

❖ Histoire médiévale (Y Masset)

« Sociétés, cultures et religions »

Qu'est-ce que le Moyen Age ? Nous avons parfois une idée galvaudée et sommaire de ces mille ans d'histoire. Ce cours a pour but, tout d'abord, d'initier les étudiants aux grandes phases de l'histoire de l'Occident Médiéval (haut Moyen Âge ; Moyen Âge classique ; bas Moyen Âge). Puis, dans un second temps, il s'agit de leur montrer la richesse de cette période, grâce à une étude plus précise de certains axes, comme l'histoire des mentalités, ou encore les aspects économiques, religieux, politiques et sociaux qui impactent la vie quotidienne.

Bibliographie :

M. KAPLAN (dir.), Le Moyen Âge, IVe-Xe siècles, t.1 ; Le Moyen Age, XIe-XVe siècles, t ;2, Collection Grand Amphi, Bréal, Paris, 1994.

L. VERDON, Le Moyen Âge, Belin, Paris, 2003.

C. VINCENT, Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval, Collection Références, Le livre de poche, Paris, 1995.

- 3 -

RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

SIGNIFICATION DES PRINCIPAUX SIGLES QUE VOUS POURREZ RENCONTRER AU COURS DE VOS ETUDES UNIVERSITAIRES

❖ UNIVERSITE : 3 Conseils

- C.A. = Conseil d'Administration
- C.E.V.U. = Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
- C.S. = Conseil Scientifique

(Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants dans ces trois Conseils).

❖ U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche : 2 Conseils

Celle à laquelle appartient le Département de Philosophie est l'U.F.R. LETTRES ET LANGAGES

Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants au

- Conseil d'UFR
- Conseil Scientifique de l'UFR

❖ SERVICES DE L'UNIVERSITE OU DU RECTORAT :

- FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
- SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation
- BU = Bibliothèque Universitaire
- SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- SUAPS = Service Universitaire des Activités Physique et Sportives et de plein air
- FC = Formation Continue
- CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- IUFM = Institution Universitaire de Formation des Maîtres

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Service Scolarité Lettres, Langues,
Sciences Humaines et Sociales
Rue de la Censive du Tertre
BP 81227
44312 NANTES Cedex 3

Année universitaire 2012/2013

1) INSCRIPTIONS

DEMANDE	OBJET	début de la démarche	date limite
1 ^{ère} INSCRIPTION en 1 ^{ère} ANNÉE	- Téléchargement du dossier - Inscription sur rendez-vous	04 juin 09 juillet	20 juillet 25 juillet
RÉINSCRIPTION	- <u>Etudiants inscrits à l'université de NANTES en 2011-2012</u> : → par le web à www.univ-nantes.fr - <u>Etudiants ayant interrompu leurs études</u> : → au guichet sur convocation ou par e-mail scolarite.lettres@univ-nantes.fr	1 ^{er} créneau : 23 juillet 2 ^{ème} créneau : 16 août 15 juin	1 ^{er} créneau : 31 juillet 2 ^{ème} créneau : 31 août 31 août
INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE EN LICENCE	Le nombre d'inscription est limité sur l'ensemble de la licence : - un redoublement de droit par année d'études (L1, L 2, L3) - une inscription supplémentaire possible par dérogation - une ou plusieurs inscriptions supplémentaires pour cas particuliers sur décision du président de l'université. Les étudiants ayant interrompu leurs études depuis trois ans et ceux qui ont déjà validé un niveau L bénéficient de nouveau de ces droits aux inscriptions.	dès les résultats de la 2 ^{ème} session	31 août
CHANGEMENT D'ORIENTATION	- Après une première inscription en licence 1 ^{ère} année : → imprimé à retirer au service de la scolarité	après l'inscription	26 octobre
MODIFICATION D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE	- Etudiants de licence ou master souhaitant modifier un choix d'unité d'enseignements. Note : Possibilité de modifier un choix d'enseignement du premier semestre (seulement) par intranet à l'adresse suivante : http://www.univ-nantes.fr/	1 ^{er} semestre : 14 septembre 2 nd semestre : 21 janvier	1 ^{er} semestre : 12 octobre 2 nd semestre : 22 février
RÉORIENTATION À L'ISSUE DU 1 ^{er} SEMESTRE	- A l'issue du 1 ^{er} semestre, l'étudiant de 1 ^{ère} année de licence souhaitant changer d'orientation retire un imprimé au service de la scolarité. La commission d'orientation donne un avis à l'issue d'un entretien individuel. - Inscription dans la nouvelle filière si décision favorable du Président	26 novembre	14 décembre
RÉGIME SPÉCIAL	- Etudiants ne pouvant valider la formation sur une année (engagés dans la vie active, assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, chargés de famille, engagés dans plusieurs cursus, handicapés, sportifs de haut niveau) - Accord pour la suivre sur 2 ans avec ou sans dispense d'assiduité (voir ci-dessous) Note : en master 1, le nombre d'inscriptions n'est pas limité Imprimé téléchargeable sur le site de l'université	à l'inscription	01 octobre
DISPENSE D'ASSIDUITÉ	- Etudiants ne pouvant assister aux cours (voir cas du régime spécial ci-dessus) : - accordée pour l'année ou pour un semestre - pas de contrôle continu - obligation du seul examen terminal - certains cours peuvent être obligatoires Imprimé téléchargeable sur le site de l'université	1 ^{er} semestre : à l'inscription 2 nd semestre : 14 janvier	1 ^{er} semestre : 01 octobre 2 nd semestre : 14 février

DEMANDE	OBJET	début de la démarche	date limite
VALIDATION D'ACQUIS	- Permet d'accéder à une formation sans avoir le titre d'accès de droit - Sur dossier après avis de la commission pédagogique et décision du Président (conditions de diplôme et/ou d'expérience professionnelle)	mai	Info-com : 08 juin Autres : 20 juillet
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	- Permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur au regard de l'expérience professionnelle ou personnelle	Pôle VAE 2 bis bd Léon Bureau 44262 Nantes Cedex 2 ☎ 02.72.64.88.11 revac@univ-nantes.fr	
VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES	- Permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur au regard des études accomplies en France ou à l'étranger (guichet N°05 VA)	1 ^{er} janvier	1 ^{er} mai
TRANSFERT	- Etudiants d'une autre université souhaitant être accueillis à NANTES : → retirer une «demande préalable à un transfert» → convocation pour inscription - Etudiants nantais souhaitant intégrer une autre université : → contacter le service de la scolarité	1 ^{er} mai dès mai	31 août Sauf Info-com : 08 juin
AUDITEUR LIBRE	- 25 ans minimum - Uniquement les cours magistraux - Ne donne pas la qualité d'étudiant - Dans la limite des places disponibles	1 ^{er} octobre	
ANNULATION D'INSCRIPTION	- Sur simple demande - Avec remboursement des droits universitaires - Sans remboursement des droits universitaires Note : Passé deux mois les demandes sont irrecevables	après l'inscription 1 mois après le début des cours	1 mois après le début des cours (semaine d'orientation incluse en L1) 2 mois après le début des cours

2) BOURSES

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT	- Attribution de bourse et/ou d'un logement en licence ou master : → sur critères sociaux → inscription internet sur le site du CROUS	début janvier	30 avril
BOURSE	- Boursiers n'ayant pas épuisé leur droit à bourse et en situation de réorientation	s'adresser au guichet	
MAINTIEN DE BOURSE	- En cas de non progression d'études pour raisons médicales ou sociales.	s'informer au guichet	
AIDE SPECIFIQUE	Aux étudiants se destinant au métier d'enseignant	consulter le site du CROUS	

3) DIPLÔMES ET RELEVÉS DE NOTES

DIPLÔMES	Les diplômes obtenus l'année précédente sont disponibles à partir de mi-novembre au guichet examens de la Scolarité.		
RELEVÉS DE NOTES	- A télécharger depuis l'espace de travail de l'étudiant à partir de l'année 2011/2012 - A demander au service examens de la scolarité pour les années antérieures		

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

2012 - 2013 - U.F.R. LETTRES & LANGAGES

	Dates		Année	Semaine
L1 PHILO - <i>Semaine d'information et d'orientation</i> présence obligatoire	10 au 14 septembre		2012	37
Début des Cours du 1^{er} semestre	17 sept.	27 oct.	2012	38 - 43
<i>Interruption des cours</i>	29 oct.	03 nov.	2012	44
Suite des Cours du 1^{er} semestre	05 nov.	14 déc.	2012	44 - 50
Révisions	17 déc.	21 déc.	2012	51
<i>Vacances de Noël</i>	22 déc.	06 janv.	2012-2013	52 - 01
Examens du 1^{er} semestre	07 jan.	19 jan.	2013	2 - 3
Début des cours du 2^d semestre	21 jan.	01 mars	2013	4 - 9
<i>Interruption des cours</i>	04 mars	09 mars	2013	10
Suite des cours du 2nd semestre	11 mars	19 avril	2013	11 - 16
<i>Vacances de printemps</i>	22 avril	03 mai	2013	17 - 18
Examens du 2nd semestre	06 mai	22 mai	2013	19 - 20 - 21
Corrections, oraux, délibérations...	23 mai	30 mai	2013	21-22
Affichage des résultats	Vendredi 31 mai		2013	22
Examens 2^{de} session	17 juin	02 juil.	2013	25 - 26 - 27
Corrections, oraux, délibérations...	03 juil.	11 juil.	2013	27 - 28
Affichage des résultats	Vendredi 12 juillet		2013	28